



LES DISPOSITIFS DE RETENUE DANS LA CONCEPTION DES PROJETS ROUTIERS ET LA RECEPTION DES TRAVAUX

J VAILLANT – Spécialiste sécurité et aménagement CEREMA

Public concerné

Gestionnaires routiers. Chefs de centre d'exploitation et leurs représentants. Maîtres d'œuvre en charge du suivi et du contrôle de travaux. Responsables de travaux, surveillants de travaux.

Objectifs

- Connaître le nouveau contexte réglementaire pour comprendre la « philosophie » du marquage CE
- Etre capable de définir ces propres exigences et les contraintes de site pour réaliser une étude de projet ou les pièces d'un DCE;
- Maîtriser le contrôle de la réception de l'ouvrage pour s'affranchir des contentieux (détecter les problèmes de mise en œuvre) ;
- S'approprier une méthode permettant de réaliser des points de contrôles exhaustifs (quels critères, comment planter, quelles longueurs de barrière de sécurité, quelle hauteur, quelles extrémités, quels raccordements, ...)

Méthode pédagogique

Formation-action avec des séquences pédagogiques alternant : exposés théoriques, animations, vidéos, études de cas, échanges sur les différentes expériences vécues par l'animateur et les participants. Remise d'un support de synthèse et QCM final pour s'assurer que les notions sont correctement assimilées.

Contenu du programme prévisionnel – 2 jours

1er jour

Identifier les enjeux pour mieux cibler les objectifs et impliquer les acteurs

Introduction et définitions permettant d'homogénéiser le groupe et de partir sur des bases solides.

Mise en avant du contexte réglementaire

Comment se repérer dans les textes ?

Les évolutions en cours et à venir.

Les textes impliquant la responsabilité du gestionnaire de voirie.

Comment se prémunir d'un recours en contentieux (méthode et outils).

Le nouveau système normatif, les essais de choc, les performances pour la conception, les exigences d'implantation.

Incidence sur les études

Ce qui est obligatoire et ce qui devient proscrit.

Le traitement des obstacles,

L'implantation d'un dispositif de retenue.

La création des bandes de fonctionnement dans la réalisation des plans qui serviront à l'élaboration du DCE.

2e jour

Incidence sur les marchés publics

Les références normatives.

Les documents à demander aux entreprises.

Bien définir ces exigences.

Bien définir les contraintes de site.

Incidence sur les contrôles de réception de travaux

Les documents à connaître pour réaliser un contrôle exhaustif

Calcul de la longueur d'une file de glissière

La longueur efficace et la prise en compte des trajectoires de sortie

Applications des acquis.

Mise en pratique tout au long du stage.

QCM en fin de stage.

Bilan de la formation

Conclusion.

Evaluation du formateur.